

DIVISION DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

N. Réf. : CODEP-CHA-2015-017106

Châlons-en-Champagne, le 30 avril 2015

**Lisi Aerospace**  
Avenue du général Leclerc  
10200 Bar-sur-Aube

**Objet :** Analyse par fluorescence X - Inspection de la radioprotection  
Inspection n°INSNP-CHA-2015-0600

Monsieur,

Dans le cadre de la surveillance des activités nucléaires, des représentants de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont réalisé, le 23 avril 2015, une inspection de la radioprotection portant sur les activités de fluorescence X exercées par votre établissement.

Cette inspection avait pour objectifs, d'une part, de préciser votre situation administrative et, d'autre part, d'évaluer l'organisation et les dispositions mises en œuvre pour assurer la radioprotection des travailleurs.

Les inspectrices ont constaté que les exigences réglementaires en matière de radioprotection des travailleurs sont appréhendées et gérées de façon satisfaisante.

Concernant la situation administrative, j'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation, actuellement en cours d'instruction. Conformément à l'article R. 1333-28 du code de la santé publique, des informations ou des documents complémentaires pourront vous être demandés dans un délai de trois mois à compter de la réception de votre demande.

Enfin, conformément au devoir d'information du public fixé à l'ASN, je vous informe que le présent courrier sera également mis en ligne sur le site internet de l'ASN ([www.asn.fr](http://www.asn.fr)).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de Division,

Signé par

J.M. FERAT